

OFFRE DE STAGE



Régisseur(se) d'œuvres pour le Plan de Sauvegarde des Biens Culturels MAIRIES DE LA REOLE ET DE VERDELAIS

La commune de La Réole, labellisée Ville d'art et d'histoire par le ministère de la Culture depuis 2013, est propriétaire d'une collection muséale labellisée « Musées de France ». Dans l'attente de la réouverture du musée (fermé depuis une dizaine d'années) les œuvres sont conservées dans des réserves. La commune de Verdelais, quant à elle, est dépositaire d'une riche collection d'objets présentés à la basilique et au musée d'art sacré.

Dans ce contexte, les communes de La Réole et de Verdelais ont souhaité s'associer pour réaliser leurs plans de sauvegarde des biens culturels et recherchent, à cet effet, un(e) régisseur(se) en stage.

Le ou la stagiaire travaillera sous l'autorité de l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine de La Réole, responsable du service patrimoine de la mairie, et en étroite collaboration avec les personnes suivantes :

- la référente « sécurité ERP » de la mairie de La Réole ;
- le référent « sécurité SDIS » de la mairie de Verdelais ;
- le responsable des collections du musée d'art sacré de Verdelais ;
- le référent « protection du patrimoine culturel » du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde ;
- le régisseur des œuvres expert patrimoine du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde ;
- le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) du département de la Gironde.

Missions du stage

- Réaliser les plans de sauvegarde des biens culturels pour le prieuré bénédictin de La Réole (siège de la mairie), pour la basilique et le musée d'art sacré de la commune de Verdelais :
 - *sur la base des inventaires des collections et des caractéristiques des bâtiments où elles sont conservées, identifier les objets à protéger et définir les mesures de protection préventive et les mesures de prévision opérationnelle en cas de situation d'urgence ;*
 - *accompagner les responsables des collections et/ou les élus dans la définition des priorités de protection et/ou d'évacuation en fonction de l'intérêt patrimonial des biens et de leur difficultés à être ou non déplacés et, le cas échéant, prévoir les lieux de repli adaptés à la conservation des biens ;*
 - *lister et prévoir l'acquisition de matériel nécessaire à la protection des biens prioritaires ;*

- réaliser un dossier synthétique à destination des services d'incendies et de secours avec plan légendés et numérotés.

- Préparer un plan de formation et de communication global sur les plans de sauvegardes réalisés en direction des élus et techniciens des 2 communes

Profil / compétences

- Niveau Master 1 ou 2 dans les domaines de la régie des œuvres, de la conservation préventive et/ou patrimoine
- Maîtrise des outils informatiques
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation
- Bon relationnel
- Permis B et véhicule personnel (*déplacements réguliers à prévoir entre les communes de La Réole et de Verdélais*).

Durée du stage, quotité de travail, conditions

- 6 mois à partir du 1^{er} mars 2021 en fonction des disponibilités du (de la) stagiaire
- 35 heures par semaines

Lieu de travail

MAIRIE DE LA REOLE

Service Ville d'art et d'histoire

33 190 LA REOLE

Gratification

- Rémunération selon tarifs en vigueur
- remboursement des frais de déplacements dans le cadre de la mission

Les candidatures sont à envoyer à la mairie de La Réole avant le 31 janvier 2021:

- Par courrier :

MAIRIE DE LA REOLE, *service Ville d'art et d'histoire*

1 - Esplanade Charles de Gaulle - 33190 LA REOLE

05 56 61 10 11 / 06 19 76 16 33

- Par courriel à l'adresse : patrimoine@lareole.fr